

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 Janvier 2017

Présents :

Madame Lucienne BIARDOUX – Maire

Monsieur Fabien BUSSY - 1^{er} Adjoint

Monsieur Daniel GONTHIER - Conseiller

Madame Nicole JOYOT - Conseillère

Monsieur Frits MONKING - Conseille

- Monsieur Roman CHARLES - 2ème adjoint

- Monsieur Hervé JEAN-LOUIS - Conseiller

- Madame Jacqueline MIRAT - Conseillère

- Madame Miriam MATHIEU – Conseillère

Représentés :

- Marc-Antoine SOURD – excusé, non représenté

- Madame Caroline MALATERRE – Conseillère, donne pouvoir à Madame J. Mirat

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline Mirat

A 13h30, Madame BIARDOUX déclare la séance ouverte.

Ordre du jour

- Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage (assainissement)
- Nomination d'un suppléant au conseil syndical GEMAPI
- Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes
- Mise en place du RIFSEEP pour les agents communaux
- Groupement de commandes pour l'achat d'énergies (Siseen)
- Devis travaux divers
- Contrat agent
- Loyers et charges logements communaux
- Subventions associations et conventions
- Comice
- Demandes diverses des administrés
- Questions diverses :

1) : Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage assainissement.

La station d'épuration est inondée en cas de fortes pluies.

Une convention d'assistance est proposée en partenariat avec le Conseil Général – Nièvre Ingénierie pour une mise à disposition de techniciens, pour une prestation de 40 heures afin de rechercher les causes de ces inondations : nécessité d'ouvrir tous les collecteurs. Les conseils nous seront donnés indépendamment des fournisseurs.

Coût de la prestation : 2 800 € - Dépense sur le budget investissement (récupération de la TVA) à laquelle il faudra ajouter une prestation enfumage et passage de caméra, si elle s'avère nécessaire.

Délibération : pour la signature de cette convention

Abstention : 0

Vote contre : 0

- vote pour 10

2) – Nomination d'un suppléant au conseil syndical GEMAPI

A la suite de la démission de Monsieur Hervé Jean-Louis, proposition de nommer Madame Caroline Malaterre comme membre suppléant

Délibération : pour la nomination de Madame Malaterre Caroline, comme membre suppléant au GEMAPI :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

3 – Opposition au transfert de la compétence PLU à la Communauté des Communes :

La révision des PLU sera bientôt rendue nécessaire.

Délibération : le conseil s'oppose au transfert de la compétence PLU à la communauté de Communes

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

4) – Mise en place du RIFSEEP pour les agents communaux :

Le RIFSEEP (Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) est un outil qui sera désormais utilisé pour établir les salaires des agents des collectivités locales.

Délibération : pour l'adoption du RIFSEEP

Abstention : 0 Vote contre : 0 - Vote pour 10

5) - Groupement de commandes pour achat d'énergies :

L'avantage de ces achats d'électricité groupés est bien sûr la baisse sensible du KW/H.

Il est nécessaire de souscrire un contrat (gratuit) d'une durée de 2 ans (révocable à tout moment).

Un logiciel de suivi sera mis en place. 75% des communes adhèrent déjà.

Délibération à transmettre au SIEEEN

Délibération : adhésion au groupement de commandes au SIEEEN pour l'achat d'énergie

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

6) - Devis travaux divers

Mur intérieur du couloir de l'école

Un débat s'ouvre sur la nécessité d'isoler ce mur et de mettre en place un double vitrage.

Compte-tenu du coût du double vitrage il est proposé d'isoler le mur et de ne pas toucher au vitrage qui, actuellement est sécurisé.

Des devis seront demandés en conséquence.

Travaux du logement de la Poste :

Afin de fixer le montant du loyer, un diagnostic énergétique sera demandé au SIEEEN.

Le garde-corps doit être refait, en tenant compte des normes (hauteur et barreaudage).

Des devis sont à demander et ce coût supplémentaire est à budgéter.

Travaux d'entretien :

Deux fenêtres sont à refaire au presbytère. Un dossier SIEEEN sera monté.

Porte à changer à l'épicerie : devis 510 € HT

7) Loyers et charges logements communaux

Logements de l'école du centre Bourg :

Un dysfonctionnement des compteurs empêche la régularisation des charges pour les locataires, depuis trois ans pour l'appartement du RDC, depuis septembre 2015 pour l'appartement du 1^{er} étage.

En l'attente du changement des compteurs et du temps nécessaire à la réalisation d'une régularisation, il est proposé un dégrèvement total des charges pour le locataire du rdc..

Délibération : pour le dégrèvement total des charges de l'appartement RDC si accord du locataire

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

8) Contrat agent :

Le contrat de travail de l'agent de l'Agence Postale arrive à échéance le 31 Mars. En accord avec l'agent, ce contrat sera renouvelé pour un an.

Délibération : pour le renouvellement de ce contrat de travail

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

9) Subventions associations et conventions

Compte-tenu du retentissement très positif et très important de son action pour la commune, le conseil souligne la nécessité de permettre la continuité de l'action de Musicalement Vôtre à Dun. S'engage un débat de fond sur la nécessité d'un siège social à Dun, et du soutien que la commune peut apporter à cette association.

Délibération :

A l'unanimité des présents, le Conseil soutient l'association Musicalement Vôtre pour les répétitions et l'organisation d'un spectacle à Dun et décide de verser une subvention à cette association

Abstention : 1 Vote contre : 0 - vote pour 9

La question du siège social mérite d'être approfondie pour permettre la réalisation de cette action dans son ensemble

A la suite de cette délibération s'engage un débat sur la nécessité de signer une convention avec l'ensemble des associations. Le conseil souligne que la seule obligation est, en cas de versement d'une subvention, de fournir le compte de résultat et le bilan de l'association.

Pour information : le camion d'alimentation culturelle souhaite refaire passer sa tournée à Dun en 2017. Il pourrait s'installer autour de l'église (et repli en salle culturelle si mauvais temps).

10) Comice

Une ligne budgétaire sera ouverte pour un montant total de 500 €.
La fabrication de 6000 fleurs est nécessaire.

11) Demandes diverses des administrés

Salle Sainte-Thérèse : l'échange est en cours, le dossier est déposé à l'étude notariale de Lormes.
A la demande du notaire, délibération pour fixer un prix

Délibération : pour fixer à 5000 € le montant de l'échange de 2 parcelles communales ZK 128 et ZK 129 contre les parcelles ZT 83, ZT 84, ZT 94 ZT 95 sur lesquelles est construite la Salle Sainte-Thérèse :

Abstention : 0 Vote contre : 0 - vote pour 10

La parcelle YC32, de 2ha,16 a et 20 ca, à Mezocdefroy appartenant à la commune est libre de droit. Le conseil reçoit de nombreuses demandes et remettra le dossier à la SAFER.

Le lavoir de Bonaré doit être nettoyé.

12) Questions diverses

3^{ème} tranche des travaux de restauration des toitures de l'église Sainte-Amélie, chœur et déambulatoire :

L'étude des travaux a été faite par Monsieur Buri, l'architecte. Si le permis de construire est déposé cette année, il sera valable 3 ans, renouvelable 2 fois.

La DRAC suit toujours le dossier et nous propose une subvention de 30% . la notification de la DRAC nous autorise un délai de deux ans pour commencer les travaux.

La voiture de la commune a besoin de gros travaux et le tracteur n'est pas en bon état.

Madame Biardoux lève la séance à 17 heures 15.